

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je vais demander à soulever la question de privilège au sujet de la lettre, qui n'est pas une lettre d'excuses et qui ne me donne pas satisfaction. Cependant, je voudrais poser au premier ministre une question supplémentaire. Maintenant que la *Gazette* de Montréal s'est jointe aux quotidiens qui exigent la démission du solliciteur général, est-ce que le premier ministre va se pencher sur la dernière gaffe de ce dernier, celle qu'il a faite hier au comité de la justice en refusant d'aider en quoi que ce soit le commissaire de la GRC à défendre la réputation de cet organisme dans la province du Nouveau-Brunswick, où le gouvernement provincial, même après l'enquête et le rapport du commissaire Simmonds, continue d'affirmer qu'il entretient des soupçons contre la Gendarmerie royale. Est-ce que le premier ministre veut au moins lire le compte rendu et ce que le solliciteur général a dit au sujet de ses attributions?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je regrette d'apprendre, monsieur le Président, que mon honorable ami ne veut pas accepter les excuses présentées sur le parquet de la Chambre. Ceci dit, je lui dirai que j'ai lu le compte rendu dont il a parlé, et que j'ai pu à la conférence des premiers ministres de Regina, lorsque cette question a été soulevée, exposer le point de vue du gouvernement fédéral à l'égard de la Gendarmerie royale du Canada que nous considérons comme une force policière nationale remarquable, pour laquelle nous avons le plus grand respect et que nous défendrons toujours et en toutes circonstances.

* * *

LES PENSIONS

LES DÉCLARATIONS FAITES PAR LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR EN 1980

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il n'y a aucun doute que la proposition du gouvernement de désindexer les pensions frappera durement les pensionnés à deux titres, puisqu'ils recevront des pensions réduites et paieront des impôts plus élevés.

Lorsque les conservateurs étaient dans l'opposition, ils ont fait paraître une annonce dans tout le pays pour dire qu'ils désapprouvaient l'intention des libéraux de désindexer les pensions. Le premier ministre est-il toujours d'accord avec les déclarations suivantes qui ont été faites alors: moins votre revenu est élevé, plus vous êtes durement frappés; la désindexation se solde par une augmentation d'impôt généralisée pour tous les Canadiens et ce sont les pensionnés qui seront le plus durement touchés? Le gouvernement est-il toujours d'accord avec ces déclarations qui ont été faites d'un bout à l'autre du pays en 1980?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je rappelle au député qu'à l'époque—et il siégeait

Questions orales

dans cette enceinte comme moi—on craignait fort que l'indexation ne disparaisse complètement. Il ne s'agissait pas alors de conséquences mineures pour l'indexation, comme dans le cas de notre proposition, mais bien de faire passer le taux d'indexation de 11 ou 12 p. 100 environ à zéro. Nous y étions opposés et c'est encore vrai. C'est pourquoi nous avons présenté une forme modifiée d'indexation qui prévoit l'indexation complète à partir de 3 p. 100 d'inflation.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que les conservateurs ont fait naître des espérances chez les Canadiens en leur promettant l'indexation complète des pensions et bien d'autres choses, pourquoi le gouvernement croit-il maintenant avoir de bonnes raisons de dire aux Canadiens qu'il ne peut tenir ses promesses envers les personnes âgées, mais qu'il peut par contre tenir celles qu'il a faites aux sociétés pétrolières et demander aux personnes âgées de les financer?

• (1450)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vais me répéter. Je me suis entretenu avec de nombreux collègues dans cette enceinte et avec bien des personnes âgées. Ce que les personnes âgées me disent très clairement, c'est qu'elles sont fort inquiètes lorsqu'elles s'aperçoivent que la dette de notre pays croît trois fois plus vite que l'économie du pays. Elles s'inquiètent également de l'énorme dette qui est maintenant de \$6,000 par personne et qui passera à \$12,000 par personne, que nous léguerons à nos enfants et petits-enfants. Nous tentons de redresser la situation et j'ose espérer que nous obtiendrons un certain appui...

M. le Président: A l'ordre! Cela devient un discours.

* * *

L'ÉNERGIE

LA FERMETURE DES USINES D'EAU LOURDE AU CAP-BRETON— LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. David Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Il sait sans doute qu'un membre de son caucus a déclaré que la fermeture de deux usines d'eau lourde en Nouvelle-Écosse aura des conséquences néfastes pour l'économie locale. Ce même député a aussi déclaré que c'est uniquement au gouvernement du Canada qu'il incombe de venir à bout du chômage élevé qui sévit dans cette région. Je voudrais demander en toute déférence au premier ministre s'il est d'accord avec ces déclarations. Dans l'affirmative, quand pouvons-nous nous attendre à des déclarations et à des mesures concrètes et positives pour redonner du travail aux habitants de ces localités?